Réf. Farde e-Assemblées : 2479318

N° OJ : **144**

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/09/2022

Objet : Asbl "Le Palace".- Susbide : 2.542,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl et ONG;

Considérant qu'à l'occasion du mois de la "PRIDE 2022", la cellule égalité des chances a souhaité collaborer avec l'asbl "Le Palace" pour organiser trois projections du film "ANIMALS" à destination du personnel et des écoles de la Ville ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :
Article unique : un subside d'un montant de 2.542,00 EUR est octroyé à l'asbl "Le Palace" (879.085.066) à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022 (Eng : 22/30662).

Annexes :